

2013/5629 - Attribution d'une subvention à l'Association Rhône-Alpes Israël Echanges (R.A.I.E) - Année 2013 (Direction des Relations Internationales) (BMO du 24/06/2013, p. 1459)

Rapporteur : M. DACLIN Jean-Michel

M. DACLIN Jean-Michel, rapporteur : Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, je voudrais globaliser les deux délibérations, qui concernent, l'une la Chambre de Commerce France-Israël et la deuxième Rhône-Alpes Israël Echanges, chacune de ces subventions étant de 2.500 €.

Je voudrais bien situer, recadrer ces deux subventions, dans la politique que nous menons, de façon stricte et rigoureuse, d'équilibre entre Israël et Palestine.

Vous savez que nous avons deux villes avec lesquelles nous travaillons, Beer-Sheva en Israël et Jéricho en Palestine. Nous avons, avec chacune de ces villes, un accord-cadre de coopération qui a été signé par Jéricho et qui est en voie de signature par Beer-Sheva.

Ces coopérations s'étendent à plusieurs domaines : grossièrement, nous travaillons beaucoup sur la thématique de l'eau et de lumière sur Jéricho et nous travaillons, par ailleurs sur la culture et les relations économiques avec Beer-Sheva.

Ces deux délibérations concernent bien sûr l'aspect économique.

D'ailleurs, le maire de Jéricho était là vendredi pour confirmer tout cela et nous avons pu travailler et trouver d'autres voies de développement

Je voudrais peut-être évoquer un point important qui est celui des relations économiques qui, pour nous, est essentiel pour le développement en Palestine. Nous avions, l'année dernière à la même époque, au moment de cette délibération, évoqué la création d'une Chambre de Commerce Franco-Palestinienne. Cette Chambre, dont les statuts avaient été déposés en 2011, nous semblait être une bonne voie et bon support pour le développement des relations sur le plan économique avec Jéricho et la Palestine. Et en fait, la Chambre n'existe pas. Nous avons eu beau chercher, le responsable est introuvable et nous n'avons pu trouver aucune trace de cette association.

Alors, il y a une lueur d'espoir en ce sens, puisque pas plus tard que la semaine dernière, il a été évoqué la naissance d'un Conseil économique pour la Palestine qui serait à l'initiative de la Chambre de Commerce Franco-arabe. Sur ce plan-là, nous resterons prudents. Nous allons étudier le sérieux de tout cela et attendre de savoir si l'avenir de ce Conseil économique est plus fiable que la Chambre de Commerce Franco-Palestinienne.

En tout cas je voudrais rassurer Monsieur Hémon qui m'a beaucoup étonné lors de son intervention un peu déconcertante en Conseil d'arrondissement, et il a été déclaré que ces deux subventions servaient à financer des drones. Ca m'a semblé étonnant que 2 500 euros financent ces drones. J'ai vérifié, je peux lui assurer que ces deux subventions financent des relations économiques tout à fait normales et beaucoup plus pacifiques qu'il l'imagine. Avis favorable.

M. HEMON Pierre, Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, merci. Je voudrais d'abord remercier, au nom du Groupe Europe Ecologie Les Verts et apparentés, Jean-Michel Daclin et Hubert Julien-Laferrière pour le travail qu'ils font dans ce domaine là, y compris le travail de fond.

J'étais aux côtés d'Hubert Julien-Laferrière pour recevoir une délégation d'artistes de Bethléem. Je suis très content du travail que l'on fait avec Jéricho.

Je voudrais quand même revenir sur ces deux subventions. Ce qui me déconcerte un peu Monsieur Daclin, c'est la manière dont vous avez compris mon intervention. Donc, je vais être obligé de prendre un certain temps pour la réexpliquer.

Rhône-Alpes Israël Echanges existe, par contre Rhône-Alpes Palestine Echanges n'existe pas. Le jour où ça existera, on reverra peut-être notre vote.

Rhône-Alpes Israël Echanges permet des échanges scientifiques entre autres, dans la recherche médicale, dans différents types de recherches, y compris dans la recherche qui sert aux activités militaires et à la fabrication, à la construction de drones. Voilà ce que je disais, mais en aucun cas, que cela servait à acheter des drones. Je ne crois pas que cela fasse avancer en quoi que ce soit les débats, de vouloir caricaturer les positions des uns ou des autres.

Quant à ce qui concerne la Chambre de Commerce France-Israël, pourquoi pas, quand il y aura un Chambre de Commerce France-Palestine ou Rhône-Alpes Palestine qui n'existe toujours pas.

De la même manière, je voudrais plutôt insister sur ce dossier-là, parce qu'il y a un certain nombre d'éléments sur lesquels il faut revenir à cette occasion et vous dire pourquoi notre Groupe ne peut pas voter et donc s'abstiendra.

Vous vous rappelez que depuis 45 ans, l'occupation et la colonisation de la Palestine se poursuivent et s'intensifient, qu'en 45 ans, le nombre de colons n'a cessé d'augmenter pour atteindre aujourd'hui plus de 550 000 personnes.

Vous vous rappelez que l'Union Européenne et la France dénoncent régulièrement cette situation qui compromet très gravement toute solution en faveur de deux Etats, toujours préconisé par la Communauté internationale.

Je veux aussi vous dire qu'en mai 2012, le Conseil européen a encore réaffirmé l'illégalité des colonies israéliennes, mais l'Union Européenne n'a pas à ce jour, interdit l'entrée sur le territoire français et européen de produits en provenance de ces colonies, ni même imposé aux distributeurs un étiquetage différencié.

Ce qui veut dire que chaque année, les importations en provenance des colonies représentent 15 fois, sont 15 fois plus nombreuses que ce qui arrive de la Palestine, 15 fois plus nombreuses avec « made in Israël » alors que c'est « made in Palestine ». Je crois que ceci est extrêmement important. Je vous passe les détails : des fruits, des légumes, tous les produits manufacturés qui sont de telle sorte, vendus dans notre pays avec une fausse étiquette.

Plusieurs pays ont déjà pris des mesures pour demander que soit respecter le droit des consommateurs à l'information, qu'ils soient informés de l'origine réelle des produits qu'ils achètent, conformément à la directive européenne de 2005 : le Royaume Uni, le Danemark, les Pays Bas. Plusieurs associations, France Palestine Solidarité, bien sûr, mais également la Fédération internationale des Droits de l'Homme, la Ligue des Droits de l'Homme, le Comité Catholique contre la faim et pour le développement, ont engagé une campagne de sensibilisation auprès des distributeurs et des consommateurs.

Le 13 avril dernier, ce sont 13 pays de l'Union Européenne, dont la France qui ont saisi la Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères, Mme Ashton pour demander que des règles européennes soient édictées en la matière.

Nous pensons que l'Union européenne et la France ne doivent plus assister sans réagir à l'expansion des colonies, qui est toujours l'obstacle majeur à la construction de l'Etat de Palestine et à l'avènement d'une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens.

Nous souhaitons plutôt que la Ville de Lyon conduise une opération de soutien à une association d'échanges avec la Palestine plutôt que de voter cette délibération.

Le Groupe des élus Europe Ecologie Les Verts souhaite que la Ville de Lyon apporte son soutien à l'initiative portée par 13 Gouvernements de l'Unions européenne, dont la France :

- Initiative qui voudrait qu'on obtienne une réglementation européenne imposant un étiquetage différencié entre produits des colonies et produits israéliens.
- Initiative visant à obtenir auprès du Gouvernement français, que cette mesure soit rapidement soumise au Conseil des Ministres des Affaires étrangères européennes.

Ce que je viens de vous lire, c'est le vœu qu'a voté le Conseil de Paris à son dernier Conseil municipal sur proposition du Groupe Communiste de la Ville de Paris.

Voilà ce que je tenais à vous dire. Je pense qu'on aurait pu faire aussi bien à tout le moins. C'est pourquoi nous nous abstiendrons sur ces deux délibérations. Je vous remercie.

M. BUNA Gilles, Adjoint : J'ai la chance de travailler aussi avec des villes comme Jéricho et Beer-Sheva. Je partage les propos des uns et des autres. Je n'oppose pas ce que l'on fait avec Israël et ce que l'on fait avec la Palestine. Et si les Palestiniens nous disaient qu'il faut le faire, je serais aussi attentif au discours de l'un et de l'autre.

Que disait le Maire de Jéricho ? Il disait que les relations avec Beer-Sheva étaient ce qu'elles sont, elles sont victimes de fluctuations dans un contexte international. Evidemment on n'est pas dans la période, où, en 2004 me semble-t-il, se réunissait ici une conférence des maires pour la Paix. Après l'initiative qui a été prise à Genève, il disait : « effectivement, nous avons quelquefois du mal à dialoguer, et ce, d'autant plus que dans nos propres bases, nous n'avons pas forcément l'assentiment pour ce dialogue ». Il disait aussi : « Il y a une avancée. Celle qui s'est produite à l'UNESCO, la reconnaissance du territoire Palestinien ..., je suis résolument pour une orientation pacifique, c'est très important ». Personne ne sera d'accord, mais il fallait le rappeler, il fallait je dirais, l'admirer, parce que dans la situation où il se trouve, c'est faire preuve de beaucoup de philosophie et d'intelligence.

Et il nous a demandé effectivement, qu'on l'aide à faire vivre le territoire palestinien, c'est-à-dire à élargir notre coopération au-delà de Jéricho. Il a demandé qu'on l'aide à réunir toutes les villes françaises qui

interviennent en Palestine : Paris, Nantes, La Rochelle, etc... Lyon bien évidemment. Il a demandé également, et cela m'a frappé, que l'on poursuive le dialogue avec toutes les villes avec lesquelles, lui ne peut plus discuter directement.

Donc, cet homme m'a ému. On a décidé qu'on continuerait l'action sur la lumière, à mettre en valeur un élément important de l'histoire de la Palestine et de ce territoire.

Je ne suis pas choqué que l'on intervienne pour améliorer les relations que l'on peut avoir sur le plan économique. C'est difficile, il le sait, et j'espère que l'on continuera, dans cette ville, à privilégier le dialogue avec les uns et avec les autres, sous forme directe ou indirecte, car nous avons un rôle important à jouer, me semble t'il dans ce domaine, pas à l'échelle historique, évidemment, car on avance lentement, mais il ne faut surtout pas baisser les bras, mais continuer avec détermination à dialoguer. Il y a des forces de paix de chaque côté et dans chaque camp.

M. LE MAIRE : Nous allons essayer de continuer comme nous l'avons fait depuis maintenant 10 ans, d'être une force permettant le rapprochement des points de vue, plutôt que d'essayer de faire en sorte que les plaies deviennent plus vives, car elles le sont déjà suffisamment.

Je mets aux voix les conclusions de mes rapports. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Les Groupes Europe Ecologie, Les Verts et apparentés, GAEC et Mme Perrin-Gilbert se sont abstenus.)

(Adopté.)